

COMPTE - RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX

SEANCE DU JEUDI 23 SEPTEMBRE 2010

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation : 15.09.2010

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 9

L'an deux mille dix, le jeudi 23 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Planchon, Roux, Boyer, Chabaud Claude, Ducloux, Leporati, et Barthélémy.

Absents : M. Jean-Michel Chazine, Marc Chabaud

A été élu secrétaire : M. Hervé Planchon

Ordre du jour

I] Délibérations :

- 1) nouvelle tarification de l'eau (abandonnée)
- 2) nouveaux droits d'entrée au Fort
- 3) abattements communaux pour la taxe d'habitation dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale
- 4) avenant à la Convention relative à l'organisation du transport scolaire

II] Affaires courantes :

- 1) étude géotechnique commanditée par le Conseil Général à l'aplomb de la RD 113, actions menées
- 2) étude géotechnique réalisée pour l'écaille de l'escalier dérobé et la falaise ouest du Fort
- 3) travaux : Fort, église, cimetière, chemins, centre de tri de Barbe Blanche

III] Affaires Diverses :

- 1) préparation du repas du 10 octobre au Château
 - 2) murets de soutènement qui s'effondrent
 - 3) jours de non chasse sur Buoux
-

Les délibérations

- N° 10-14 - **FORT DE BUOUX : MODIFICATION DES TARIFS A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2011**
- N° 10-15 - **CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION DELEGUEE DU SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE : AVENANT N°4**
- N° 10-16 - **TAXE D'HABITATION : REPRISE DE L'ABATTEMENT POUR PERSONNE A CHARGE VOTE ANTERIEUREMENT PAR LE CONSEIL GENERAL**

Les affaires courantes

- 1) Etude géotechnique commanditée par le Conseil Général à l'aplomb de la RD 113, actions menées
Le Conseil Général a fait réaliser une étude, par la société Fondasol, relative aux 1 450m de la D113 pouvant être impactés par un risque de chutes de blocs ; il est venu en présenter les conclusions à Monsieur le Maire le 23 juillet. Au titre de ladite étude sont évoquées des notions d'aléas, à différentes échéances, dont le traitement est estimé à 360 000 € en 3 phases de travaux consistant en des purges de falaise, ou en ancrages de blocs. La première phase aura lieu en septembre de cette année, elle durera 2 jours et aura un coût de 30 000 €. La seconde aura lieu en septembre 2011, elle durera 2 mois et aura un coût de 180 000 €. La troisième aura lieu en septembre 2012, elle durera 2 mois et aura un coût de 150 000 €. L'intégralité du montant des travaux est prise en charge par le Conseil Général.
- 2) Etude géotechnique réalisée pour l'écaille de l'escalier dérobé et la falaise du Fort
Une reconnaissance géologique d'instabilités rocheuses sur le site du Fort a été réalisée par la société Fondasol le 7 mai (coût de 1 700 € HT) . Elle avait pour objet l'écaille du bloc, située au niveau de l'escalier sud-est du Fort, et les écailles et blocs situés au droit de la maison du Régisseur et du sentier de retour.
En ce qui concerne l'escalier du Fort, deux solutions sont envisageables :
- la surveillance de la fracture ouverte débouchant sur l'escalier par instrumentation au fissuromètre pour un coût de 1 200 € HT, hors suivi des données
 - le clouage en haut de l'écaille par 3 ancrages passifs en barre d'acier afin de pérenniser la stabilité de l'écaille, pour un coût de 5 250 € HT
- Pour ce qui est des écailles et blocs situés au droit de la maison du Régisseur et du sentier de retour, les mesures à mettre en œuvre nécessitent : purge manuelle, clouage par ancrages passifs, élingage et enmaillotage par filet plaqué pour un coût de 10 960 € HT.
- 3) Travaux : Fort, église, cimetière, chemins, centre de tri de Barbe Blanche
Les travaux de confortement des 2^{ème} et 3^{ème} remparts du Fort sont presque terminés, le chantier sera arrêté pendant l'hiver (impossibilité de réaliser des enduits à la chaux en période de grand froid) et reprendra au printemps avec les travaux de mise en valeur de l'église. Une réception partielle pourrait être prononcée par l'ACMH en novembre. Les travaux de peinture à la chaux, réalisés par l'entreprise Gaudin, du chœur et de la nef de l'église paroissiale sont terminés. Le muret du cimetière, réalisé

par l'entreprise Baouch, est lui aussi terminé. Les caches containers métalliques achetés à Mat Eco pour le site de Barbe Blanche sont mis en place par l'entreprise *Les Murs du Luberon*, il conviendrait de prévoir un panneau indiquant que les grands cartons ne sont pas ramassés par le Sirtom.

Les questions diverses

- 1) Préparation du repas du 10 octobre au Château
Le menu pourrait, cette année, être composé autour d'un plat de morue servi avec des légumes

- 2) Murets de soutènement qui s'effondrent
Pour l'essentiel, les murets de pierre appartiennent au propriétaire du terrain situé en amont. Le coût de confortement de tels murets est élevé, aussi est évoquée l'idée de création d'une association qui chercherait des budgets pour sauvegarder ce petit patrimoine. Avis aux bonnes volontés !

- 3) Jours de non chasse sur Buoux
Lors de la dernière assemblée générale de la Société de Chasse de La Loube, son Président a proposé l'instauration de 1 à 2 jours de non chasse par semaine. La motion a été rejetée par les adhérents, au motif que des chasseurs venus d'ailleurs chassent indûment tous les jours sur le territoire de la commune. Il est rappelé qu'il n'y a pas de chasse sur les communaux les mardi et mercredi.

Fin de la séance à : 21h